



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche d'information

Établissement SEVESO seuil bas

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso
3 pour l'information du public

Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

AM 26/05/2014 (Annexe IV - Partie 1)

Nom de l'établissement :	Fibre Excellence Provence
Adresse de l'établissement :	ZA Chemin des Radoubs ; 13150 Tarascon
Situation administrative et étude de dangers :	La société FIBRE EXCELLENCE PROVENCE exploite sur le site de Tarascon, une usine de fabrication de pâte à papier selon le procédé Kraft pour la fabrication de pâte blanchie (BSKP) et non blanchie (UKP). Les activités du site sont soumises à Autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et sont réglementées par l'Arrêté Préfectoral du 19 mars 1998 ainsi que des arrêtés complémentaires. Le site est classé SEVESO Seuil Bas. La dernière étude de dangers du site date de décembre 2014 (Rapport Antea Group n° 59610/C).
Activité de l'établissement :	L'usine Fibre Excellence PROVENCE de Tarascon a une activité unique de fabrication de pâte à papier blanchie ou non blanchie selon le procédé Kraft.
Nature des dangers liés aux substances dangereuses se trouvant dans l'établissement :	Produits comburants : effet de surpression induit en cas d'explosion du bac de stockage ou du camion citerne. Agent de blanchiment en solution liquide : effet toxique par perte d'étanchéité. Produits combustibles solides (Bois / pâte à papier) : effet thermique

	Produits liquides inflammables et très inflammables : effet thermique en cas d'incendie et effet de surpression en cas d'explosion du bac de stockage ou du camion citerne.
Modalités d'information du public en cas d'évènement majeur :	En cas d'évènement majeur, une information sur l'évènement et ces conséquences, actualisée en tant que de besoin, est transmise dans les meilleurs délais à l'inspection des installations classées, au préfet, et aux maires des communes d'implantation et potentiellement concernées. En cas de déclenchement du POI le DOI fait appeler les principaux interlocuteurs locaux. Signaux sonores utilisés en interne pour le personnel et en externe pour l'école du Petit Castelet : Alerte incendie : 4 sons brefs de 10 secondes Alerte gaz : 1 son continu de 30 secondes Fin d'alerte : 3 sons brefs de 10 secondes Pour le reste de la population : se référer au Document d'Information Communal des Risques Majeurs de la commune de Tarascon
Informations complémentaires :	La date de la dernière inspection et les informations relatives à cette inspection sont disponibles sur GEORISQUES (https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees)
Modalités d'obtention de toute autre information pertinente :	ud-13.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr